

Bonjour à tous,

La consultation de l'ensemble des clubs des divisions gérées par la FFE (TOP12 à N3) a donné une très nette majorité (plus de 80%), pour une saison 2019-2020 blanche. Plus aucun match interclubs ne se jouera au cours de la saison sportive 2019/2020.

**La LBFCÉ approuve et applique cette décision fédérale.
Notre nationale IV 2019/2020 ne reprendra pas.**

Aucune équipe ne sera reléguée. Notre règlement spécifique prévoit que la dernière équipe d'une division redescend obligatoirement en division inférieure, mais exceptionnellement aucune équipe de LBFCÉ ne sera reléguée.

Mais la fédération souhaitant récompenser le club en tête lors de l'arrêt des interclubs (**et uniquement lui**), **il est proposé à l'Echiquier Vésulien l'accès en Nationale III, à Roi Blanc Montbéliard 3 et l'Echiquier Lédonien 3 l'accès en Nationale IV.**

Le groupe de NIV BFC2 2020/2021 comportera donc 9 équipes si les clubs cités ci-dessus acceptent la montée. Je dois attendre leur décision pour vous en indiquer la liste définitive.

En pièce jointe, je vous envoie le bulletin d'inscription pour la NIV pour la saison 2020/2021. Ce bulletin est également disponible sur notre site www.echecsbfcc.fr : dans l'onglet "DOCUMENTS" cliquez sur "Bulletins d'inscription" et vous pouvez l'imprimer. Compte tenu des 4 rondes jouées sur les 7 prévues, l'inscription pour la nouvelle saison est **réduite à 20 €**. La date limite est portée **au 15 juin 2020**.

--

Christine Frédéric
*Secrétaire de la ligue de Bourgogne Franche-Comté des Échecs
DREF, Directrice technique, Directrice NIV BFC 2*